

La presse locale mantaise depuis sa fondation

Par Gaston MARIN

Le mardi 31 octobre 1823 paraît à Mantes le premier numéro du premier journal de la localité. À cette époque où il était interdit, même aux plus petits « canards », de pousser le moindre « coin-coin », c'était une entreprise qui comportait des risques – les presses à imprimer étaient très surveillées – et qui était coûteuse. Avant de sortir le premier numéro, le propriétaire de la feuille était tenu de verser un cautionnement constitué de 10 000 francs de rente, représentant un capital de 200 000 francs. Combien de millions d'aujourd'hui ?

Ces petites feuilles étaient des articles de luxe que seuls les riches pouvaient s'offrir, car en plus du prix de l'abonnement (10 francs par an, la vente au numéro n'existait pas) chaque exemplaire était soumis à un droit de timbre de dix centimes et à un droit de poste de cinq centimes.

Était-ce bien alors un journal ? Certainement pas au sens que nous donnons au terme de nos jours. Celui qui nous occupe avait pour titre *Journal judiciaire annonces et avis divers de l'arrondissement de Mantes*. À ses débuts il paraissait chaque mardi, puis à partir du 5 mai 1824, seulement les 5, 15 et 25 de chaque mois et plus souvent si l'abondance des matières l'exige. Chaque exemplaire porte deux timbres : le timbre royal et le timbre « à l'extraordinaire ».

C'est M^{me} V^{ve} Refay qui en est la gérante-propriétaire. À part le cours des grains, l'on y rencontre que bien rarement des nouvelles, mais les annonces y abondent, émanant des études des officiers ministériels. On y voit parfois aussi des « annonces administratives », telle celle parue le 1^{er} mars 1835, relative à la location, par la ville, du dessous de la tour Saint-Maclou.

Le *Journal judiciaire* est tiré sur un beau papier vergé, non façonné, format in-8° coquille. Le nombre de pages (12 à 16 généralement) varie

Cette communication, proposée sous ce format par le site *Mantes histoire*, fut présentée lors de la séance des Amis du Mantois du 17 juin 1959, puis publiée sous cette référence :

MARIN (Gaston), *La presse locale mantaise depuis sa fondation*. Le Mantois 10 — 1959 : Bulletin de la Société « Les Amis du Mantois » (nouvelle série). Mantes-la-Jolie, Imprimerie Mantaise, 1959, p. 25-31.

suivant l'importance des annonces à insérer. C'est ainsi que celui du 5 avril 1834, en contient, ce qui semble être un record, soixante-seize !

Le 25 octobre 1833, M. Adolphe Refay succède à sa mère dans la gestion de la petite feuille. – En 1848 – signe des temps bien sûr ! – le timbre royal disparaît. Après le décès de M. Refay, sa veuve, le 5 avril 1852, cède à un M. Victor Prévost, qui ne conservera l'affaire que pendant trois années. L'année 1856 marquera un très net progrès puisque le format du journal est porté au double. L'on y peut lire alors quelques petites nouvelles, tels que des comptes rendus de soirées théâtrales.

Le 15 juillet 1860, M. Antoine Hibout devient propriétaire de l'imprimerie et du journal. Il y fera un bail de même durée que son successeur, M. Henri Robin, soit neuf ans, non sans avoir transporté rue aux Pois (rue Baudin) les locaux du journal.

Après la guerre, le 26 juillet 1871 marquera une date importante dans l'histoire de la presse locale. Sur quatre pages, au format 45×31, c'est-à-dire considérablement agrandi, le *Journal judiciaire* devient le *Journal de Mantes*, judiciaire, administratif, industriel, agricole et d'annonces, paraissant le mercredi, le jour du marché. Il porte sur sa manchette : 49^e année, n° 1, ce qui représente une contradiction, fait tiquer quelques lecteurs et nécessite une mise au point qui revendiquera les quarante-neuf années d'existence antérieure, au bénéfice du *Journal de Mantes*.

L'abonnement reste à 8 francs, à 10 francs pour l'extérieur, le prix des annonces légales (le même depuis 1823) est toujours de 20 centimes la ligne, les réclames 40 centimes, mais il n'est toujours pas question de vente au numéro.

Son programme ? « Avant tout nous déclarons que notre feuille sera une feuille honnête, qui ne s'alimentera pas plus du scandale de la rue que de celui qui pourrait se produire à l'intérieur des maisons. Trouveront place dans nos colonnes les faits locaux *saillants*, le feuilleton *honnête*, des articles intitulés : police correctionnelle, causeries, variétés, chronique parisienne, revue agricole, revues des théâtres, des sciences, des arts, des cours et des tribunaux, actualités, etc., bref toutes les questions à l'ordre du jour, sauf pourtant celles qui toucheront à la politique ou à l'économie qui sont sciences brûlantes, dont nous ne nous occuperons pas. La nécessité d'un journal politique ne se fait d'ailleurs pas sentir à Mantes, où l'on reçoit à toute heure, avec tant d'exactitude, les grands journaux de Paris. » En somme un canard qui n'aimera pas l'eau...

«Son désir sera de pénétrer, grâce à cette règle de conduite, au foyer de la famille et aussi d'être accueilli avec autant de faveur sous l'humble toit de l'ouvrier, sous le chaume du cultivateur, dans la boutique du commerçant et dans le salon du propriétaire.» Touchant rêve d'unanimité... Plus loin, il est question de la «régénération qui se prépare». Allons! décidément à certaines époques de sa vie, le Français a toujours eu besoin d'être régénéré...

Dans le numéro 12 (15 mai 1871), en première page et en caractères gras, on peut lire une publicité pour un préservatif-curatif certain contre la petite vérole; lequel a rendu tout récemment d'immenses services aux localités où ce fléau avait fait son apparition. Se trouve dans toutes les pharmacies et au dépôt central, chez Lemot, pharmacien, 102, faubourg Saint-Denis, le flacon 2 F 50. Allons! cette fois le doute n'est plus permis, nous avons affaire à un vrai journal...

Son premier rédacteur fut M. Jules Poulailier, qui habitait Rosny-sur-Seine, fils de l'ancien secrétaire d'Armand Cassan. Il n'y restera que peu de temps, une brouille interviendra entre M. Robin et lui et une polémique s'engagera, l'un réclamant à l'autre les frais de poste de sa copie, tandis que l'autre se verra reprocher des services rendus.

Nouvel agrandissement au début de 1875, le journal passant alors au format Jésus. A noter qu'il est maintenant mis en vente au numéro, il coûte 0 F 15.

Mais voici que vont entrer en lice, succédant à M. Robin, les frères Aristide et Sosthène Beaumont.

Ils se déclarent, eux aussi, «résolus à se tenir éloignés du terrain toujours glissant de la politique, leur ambition étant de réunir l'honnête, l'utile et l'agréable». La chronique locale à laquelle Sosthène Beaumont qui en est chargé, donne tout son cœur au profit d'une ville qu'il semble avoir aimée passionnément, se développe.

Puis subitement, dans un ciel que nous imaginons serein pour les frères Beaumont, va se profiler un gros nuage noir. Trois ans avant, en 1876, M. Gustave Lebaudy, propriétaire du château de Rosny et gros raffineur, a été élu député de l'arrondissement de Mantes. Pour donner des assises à sa politique, il lui faudrait un journal. Des offres sont faites aux frères Beaumont, qui les refusent.

M. Lebaudy décide alors la création d'un nouveau journal: *le Petit Mantaïs*, dont le premier numéro paraîtra le 6 octobre 1880 et non le 6 oc-

tobre 1878, ainsi que le journal l'indique, par suite d'une malencontreuse coquille typographique. Le journal s'installa dans l'immeuble (aujourd'hui disparu) portant le numéro 13 de la place Saint-Maclou.

Ici, il convient de réfléchir un instant sur le drame que durent vivre alors les frères Beaumont en face de leur tout-puissant adversaire. Leur journal est vendu 15 centimes et voici qu'un concurrent qui veut à tout prix violenter le succès, en jette un sur le marché qui ne sera vendu que 5 centimes! À notre avis, ils ne durent la survivance de leur feuille, qu'au fait qu'ils en étaient les propres rédacteurs – surtout le cadet, Sosthène – et qu'ils étaient aussi leurs propres imprimeurs. Pour prendre dans le temps présent un élément de comparaison, supposons qu'il n'existe à Mantes, comme c'était le cas alors, que deux journaux d'égale importance, donnant sensiblement avec le même nombre de pages, les mêmes informations et que l'un soit vendu 25 francs et l'autre 75 francs. Inutile d'indiquer lequel aurait, en priorité, la faveur du public!

Le *Petit Mantais* sera le «journal républicain libéral de l'arrondissement de Mantes» et paraîtra le mercredi et le samedi. Son premier gérant est M. Gillot. Notons d'ailleurs qu'alors qu'au *Journal de Mantes*, le nom de Beaumont apparaîtra sans discontinuité de 1879 à 1944, chez son concurrent, les gérants et rédacteurs ne firent généralement, sauf après la guerre 14-18, des stages que de quelques années.

La «une» du premier numéro est consacrée à la présentation du nouveau journal. On y lit «que l'arrondissement de Mantes ne doit pas être fatalement condamné à ne jamais posséder un organe politique qui lui soit propre. C'est la confiance absolue dans le succès, qui seule, a pu nous décider à cette détermination hardie, presque sans précédent, d'offrir le *Petit Mantais* au prix le plus réduit auquel ait encore pu descendre le journalisme».

Dans le numéro 4 du journal de M. Lebaudy, sous la signature de M. Ch. Turrier, nous lisons que le *Journal de Mantes* est devenu politique «en droit», car en fait il y était déjà. C'était à prévoir, poursuit-on, depuis le jour où la bonne et inoffensive feuille de M. Robin est passée dans des mains plus jeunes, nous ne voulons pas dire moins prudentes, le *Journal de Mantes* a laissé envahir ses colonnes par la politique et par quelle politique? La plus irritante de toutes: la politique locale...

La lutte était engagée, la polémique avait fait son apparition. L'on doit reconnaître cependant qu'à cette époque et jusqu'aux premières années du siècle, elle fut toujours parée d'une certaine courtoisie.

Le 29 septembre 1884, l'imprimerie des frères Beaumont quitte la rue aux Pois pour s'installer – là où elle est encore – dans les locaux de l'ancien hôtel de la Chasse Royale, au numéro 48 de la rue Nationale. Trois ans plus tard, le *Journal de Mantes* réduit son prix de 15 à 10 centimes. L'écart est encore trop grand pour lui amener en masse des lecteurs et le *Petit Mantais* qui avait déclaré que l'on s'était arraché les six mille exemplaires de son premier numéro, trouvera toujours une faveur plus grande auprès du public, ce qui d'ailleurs ne signifiera pas une influence politique en comparaison de son tirage. Ce dernier atteindra son apogée entre les deux guerres. Il sera alors de 10 à 12 000 exemplaires et son format, tout comme celui de son confrère n'aura cessé de s'agrandir.

En 1904, M. Amédée Beaumont succède à ses père et oncle à la direction du *Journal de Mantes* et de l'imprimerie. L'année 1906 verra le début d'ardentes batailles électorales, qui se renouvelleront en 1910 et en 1914, pour les élections législatives. Le ton de la polémique ne cessera de monter pour atteindre les sommets... Le duel ne cessera qu'en 1928, à la suite d'un changement d'orientation survenu dans la politique du *Journal de Mantes*.

Et voyez comme le destin des choses, tout autant que celui des êtres, présente parfois un caractère curieux. Ces deux journaux, qui se sont si violemment heurtés pendant près d'un demi-siècle chaque semaine, seront fraternellement réunis dans la même mort à la Libération. Comme ils ont tous deux paru pendant l'occupation et soutenu la mauvaise cause, suivant un mot qui tomba un jour de la tribune de l'Assemblée nationale, ils seront avec quantité d'autres journaux, «enfouis dans la fosse commune de l'oubli»!

Avant de quitter les feuilles défuntées, notons que le *Journal de Mantes*, en 1910, passe au format 60×45 et réduit son prix de 10 à 5 centimes, ce qui lui vaudra un accroissement du nombre de ses lecteurs. Ajoutons que les deux journaux mantais parurent sans interruption au cours de la guerre 14-18.

Les lignes que nous venons de leur consacrer ne doivent pas pour autant nous faire perdre de vue les autres feuilles qui tentèrent de se faire une place dans la presse locale ou régionale. Bien peu d'entre elles y parvinrent.

En 1881, notons l'existence du *Journal de Meulan*, feuille cantonale qui parut jusqu'en 1894. Ne quittons pas cette ville sans y signaler la présence, de 1882 à 1892, de la *Revue de Meulan*, qui devient en 1885 la *Revue de*

Meulan et de Maule, journal républicain progressiste, c'est-à-dire modéré, des cantons de Meulan, Poissy, Mantes et Limay. Apparaît en 1887, le *Républicain des cantons de Meulan et circonvoisins*, puis plus tard, en 1911, le *Républicain des Mureaux*, dont l'existence sera limitée à des élections municipales. Parut aussi à Meulan le *Journal de Seine-et-Oise*, dirigé par Albert Maréchaux.

Le *Journal de Magny* (1880-1881) vaut 10 centimes et s'intitule «courrier politique et littéraire du Vexin». À Houdan, le 24 août 1887 paraît le premier numéro du *Journal de Houdan*, qui durera un peu plus d'une année.

Le 1^{er} novembre 1885, le Journal de Mantes lance un satellite: le *Journal de Mantes illustré*. La manchette, gravée sur bois, est une très belle composition des vues de la ville.

Les illustrations n'ont rien de local, elles sont certainement extraites de journaux illustrés parisiens. Il s'agit même probablement d'un journal passe-partout. L'essai durera un an et pour son numéro 52, le 26 septembre 1886, le *Journal de Mantes illustré* annonce sa disparition: sacrifices trop grands, espoirs déçus, écrit-il, en traçant son oraison funèbre.

Paris-Mantes Banlieue, journal du format de nos journaux actuels, qui parut en 1890, avait-il quelque accointance avec les chemins de fer? On pourrait le supposer puisqu'il porte en manchette les noms de toutes les stations de la ligne de Poissy et aussi celles de la ligne d'Argenteuil, qui ne fut pourtant mise en circulation que le 1^{er} juin 1892. Quinze numéros paraîtront de ce journal qui n'a de local que son titre.

Toujours à la même époque (1889-1890) édités à Paris, naissent *l'Électeur français Mantes-Paris* et *l'Électeur de Mantes*. Ces deux journaux (le second surtout, où apparaît le nom de Philippe Bunau-Varilla, qui sera le grand adversaire de M. Lebaudy) ne furent que des journaux électoraux d'une durée très limitée.

Que fut *l'Indépendant Paris-Mantes Banlieue*, dont les bureaux se situaient à Paris et à Mantes, 1, rue du Chemin-de-Fer? Rien de local n'y était publié, mais par contre, il était bourré d'annonces émanant des études mantaises. Or, à ce même numéro 1 de la rue du Chemin-de-Fer, étaient installés les bureaux d'un banquier qui a laissé de tristes souvenirs au cœur des épargnants mantais. Il s'agissait donc tout bonnement d'une feuille de propagande publicitaire.

Plus sérieux et de bien plus longue durée fut *l'Étincelle de Seine-et-Oise*, puisqu'elle fit feu pendant un septennat, de 1901 à 1908. Son fondateur fut M. Eugène Le Roy, propriétaire du château de Rosay, alors tenté par la politique. *L'Étincelle* partit d'abord à Houdan, le dimanche. Pour son numéro 93, du 4 janvier 1903, ce journal s'installe à Mantes, 14, rue de Metz. Il agrandit alors son format et est imprimé sur papier rose. *L'Étincelle* disparut dans le courant de l'année 1908. Notons à son propos que les immeubles aussi ont leur destin. Celui portant le numéro 2 de la rue du Chemin-de-Fer, avait été acheté par M. Le Roy, qui pensait y établir l'imprimerie et les bureaux de son journal. L'architecte ayant émis des craintes pour la santé du bâtiment si la trépidation des machines devait le secouer, *l'Étincelle* s'installa rue de Metz. N'empêche ! il était écrit que ce local abriterait un journal, puisque, quarante années plus tard, *le Courrier* en prenait possession.

Arrivons maintenant au *Balai Social*, au seuil duquel nous ferons halte quelques instants. Il était publié les 1^{er} et 15 de chaque mois et parut du 15 décembre 1904 au 15 janvier 1906. Son programme était de tendance nettement anarchiste : balayer les préjugés. Dans le numéro 2, une manchette apparaît, occupant presque la moitié de la page. En fond de décor, les « bagnes » mantais : fabrique de stores, papeterie Braunstein, lutheries. Une république géante pousse à l'égout tous les préjugés. A partir du n° 13, le cliché est réduit et le balai disparaît. Il réapparaît plus formidable que jamais avec le n° 17, dans les mains de ce qui paraît être, si l'on en juge par ses traits et sa mise, un intellectuel. Dernier changement – décidément un dessinateur devait faire partie de l'équipe ? – pour le dernier numéro que nous avons pu consulter, le balai est repris en mains par un solide gaillard, que les vautours qui voltigent autour de lui ne semblent guère émouvoir et qui, consciencieusement pousse vers la bouche fatale, les erreurs et les préjugés.

C'est une toute autre politique que représentait *le Semeur de Mantes* (1907-1910) et avant lui *le Semeur de Meulan*. À vrai dire il s'agissait là de journaux départementaux avec une feuille intercalaire où étaient concentrées les nouvelles locales. Cette formule, maintes fois essayée, n'a guère réussi, le lecteur préférant que la totalité de son journal soit consacrée à la région qui l'intéresse, où il vit.

Si nous faisons maintenant un petit retour en arrière pour tirer la cloche du *Carillon de Mantes*, publié sous forme de brochure ? Son fondateur, en avril 1898, fut M. l'abbé Serres, directeur d'institution.

Sans doute ce dernier a-t-il conservé un excellent souvenir de son adjudant, car s'il était farouchement contre la création d'un collège – il le déclare sans embages dans son journal – il ne se révélait pas moins farouchement partisan de celle d'une caserne à Mantes. N'allez pas croire surtout qu'il était de mèche avec les débitants. Non, non, la caserne, c'était son dada! C'est avec ce programme «anti» et «pour», que l'abbé Serres se présenta en octobre 1898 à une élection partielle au conseil municipal, où il ne fut pas élu, et ainsi sonna le glas du *Carillon*.

Il nous faut maintenant attendre le 25 janvier 1928 pour voir éclore à Mantes une nouvelle feuille qui soit vraiment un journal. Gaston Bergery, avocat à la Cour, qui sera candidat aux élections législatives, s'en chargea. Ne pouvant compter sur le concours du Journal de Mantes, qui patronne un autre candidat, il fonde *Mantes-Républicain*, journal de l'union des gauches de la circonscription de Mantes, dont les bureaux seront d'abord au numéro 67, puis au 26 de la rue Porte-aux-Saints. Le changement d'orientation du *Journal de Mantes* valut à ce dernier une grosse perte de lecteurs au bénéfice de son nouveau concurrent. *Mantes-Républicain* cessa de paraître en juin 1940.

En 1932, un autre candidat aux élections législatives, M. René Dreyfus, maire d'Épône, fait paraître un très éphémère journal électoral: *l'Indépendant*. En 1937, croyons-nous, paraît à Mantes *l'Aube sociale*, organe du parti communiste local, qui lui aussi cessa sa publication au moment de la guerre.

Devons-nous mentionner qu'en 1934, le 1^{er} mars, parut l'unique numéro d'*Envols*, luxueuse revue d'aviation, illustrée, publiée par l'Aéro-Club de Mantes? Son prix de revient, malgré une abondante publicité, interdit radicalement la publication d'un deuxième numéro. Il en fut à peu près de même de la revue *le Canton*, éditée par le Syndicat d'initiatives, quelques années avant la deuxième guerre. Deux ou trois numéros seulement parurent.

Faut-il classer dans la catégorie «journaux» les bulletins s'adressant aux membres d'une même famille spirituelle? Si oui, signalons que depuis de nombreuses années paraissent dans les communes importantes (notamment à Mantes) et dans certaines paroisses, un *Bulletin paroissial*.

Enfin pour clore (sauf omission) la série des journaux ayant paru avant la deuxième guerre mondiale, il nous faut citer que M. Héricourt, photographe, édita en 1936, un journal *les Actualités mantaises*, uniquement composé de clichés, se rapportant aux événements locaux. L'essai méritait

sans doute d'être tenté, mais il se révéla trop coûteux. Le journal, qui paraissait deux fois par mois, disparut après six mois de publication.

*
**

Aux « Amis du Mantois » nous sommes tous sinon des chercheurs, du moins des curieux, avides de se pencher sur le passé. C'est pourquoi j'aurais pu placer ici le point final de mon étude. Mais je la voudrais tout de même aussi complète que possible. Je serai nécessairement assez bref puisque vous avez en partie tous assisté à la naissance, suivie du développement... ou de la disparition des journaux que je vais maintenant citer.

Le 4 octobre 1944, paraît *le Courrier*, journal d'informations de l'arrondissement de Mantes, suivi à quelques semaines par l'*Aube sociale*, journal du parti communiste qui disparaîtra dans le courant de l'année 1945.

Fin septembre 1946 se publie à Mantes *le Réveil*, « journal républicain de Seine-et-Oise ». *L'Écho Mantais*, journal républicain d'informations, paraîtra de janvier 1947 à avril 1948.

Plus brève sera l'existence du *Cri du Mantois*, organe de la S.F.I.O. (1^{er} octobre 1947-31 janvier 1948). En 1955, le 1^{er} mai, le *Progrès social*, journal du même parti, le remplacera. Dernier né (14 octobre 1955), *le Mantais*, « journal pour l'union des gauches ».

Sont nés aussi depuis la Libération, des bulletins et journaux d'entreprises (chez Renault notamment) et aussi des feuilles comme le *Bulletin de l'A.S.M.*, pour le sport, et *Coup de soleil*, pour la Maison des Jeunes, également de petits journaux scolaires. Enfin, depuis le début de 1957, est édité trimestriellement le *Bulletin municipal officiel*.

Me voici parvenu au terme de ma communication, modeste malgré sa longueur. Si vous saviez, en effet, combien il est passionnant, surtout pour un Mantais de souche, lequel, dès l'âge de douze ans, fut placé dans un excellent poste d'observation de la politique locale et qui devait pendant de longues années de sa vie respirer l'odeur de l'encre d'imprimerie (un « parfum » qui, lorsqu'on en a été imprégné ne vous quitte plus...) si vous saviez, dis-je, combien il est passionnant et riche d'enseignements, de feuilleter ces collections de journaux, que le temps a parfois maltraitées ! Quelle source de renseignements sur la vie de ceux qui nous ont précédés, d'anecdotes, d'événements pittoresques, gais ou dramatiques, elles renferment !

Il y aurait là la matière d'une relation beaucoup plus importante que celle que j'ai eu l'honneur de vous soumettre. Je formule le vœu qu'elle soit écrite un jour.